

Par Laurent Gobillon (CREST - Laboratoire de Microéconométrie, et EHESS) et Harris Selod (CORE, CREST - Laboratoire d'Economie Industrielle, et TEAM, Université Paris I)

Ségrégation urbaine et accès à l'emploi

En France, six millions de personnes résident dans des quartiers dits « en difficulté ». Ces zones, principalement localisées en banlieue, se caractérisent le plus souvent par une population jeune, peu qualifiée, et une forte présence de minorités ethniques. Les densités d'emploi y sont beaucoup plus faibles que dans les autres zones urbaines et les taux de chômage y sont en moyenne le double du taux national, atteignant parfois 30 ou 40%. Aussi, les problèmes récurrents d'urbanisme, de délinquance et de pauvreté dans ces quartiers d'exclusion ont-ils attiré l'attention de nombreux sociologues mais ont été négligés par les économistes.

Des mécanismes économiques expliquant le faible accès à l'emploi des populations de ces zones sensibles commencent néanmoins à être régulièrement évoqués dans la presse (discrimination à l'embauche et sur le marché du logement, transports coûteux et inadaptés, inadéquation des mesures d'incitation visant au développement des zones franches urbaines). A l'inverse, aux Etats-Unis, un pan entier de la théorie économique s'est développé autour de ces questions et a notamment donné à ces mécanismes une dimension spatiale. La réflexion s'est orientée autour de l'hypothèse de « *spatial mismatch* », c'est-à-dire du mauvais appariement spatial entre lieu de résidence des minorités et localisation des emplois qu'elles seraient susceptibles d'occuper. Le concept est apparu dès l'article fondateur de Kain (1968) qui lui adjoint des conséquences économiques néfastes : *chômage urbain* et *pauvreté*. Cette littérature économique constitue un cadre d'analyse important pour tenter de comprendre des problèmes qui concernent aussi les villes françaises.

Commençons tout d'abord par exposer quelques mécanismes qui expliquent la structure spatiale et la ségrégation dans les villes. Pour l'économie urbaine, la localisation des emplois et des individus peut être perçue comme le résultat d'un équilibre mettant en jeu des forces d'attraction et de répulsion subies par les individus et les entreprises. Dans le modèle le plus simple d'économie urbaine, les individus sont en concurrence pour l'occupation de la terre et font face à un arbitrage entre se localiser à proximité d'un centre d'emplois (ce qui réduit leur coût de transport) et se localiser à distance de ce centre (pour accéder à des logements meilleur marché), la terre étant attribuée au plus offrant. Ce modèle permet d'expliquer la ségrégation physique des populations par niveau de revenu : les riches se localiseront à proximité des emplois, reléguant les pauvres à distance, lorsque, pour un riche, il y a un avantage relatif plus important à l'économie sur les coûts de transport qu'à la consommation de logement (c'est le cas, par exemple, lorsque l'élasticité-revenu du coût unitaire de transport est supérieure à l'élasticité-revenu de la demande de logement). Dans ce type d'explications, la fixation concurrentielle du prix de la terre permet aux riches de s'isoler des pauvres et/ou des minorités. D'autres explications de la localisation des plus pauvres et des minorités à distance des emplois font référence à des distorsions sur le marché du logement. L'explication la plus courante aux Etats-Unis est l'existence de discriminations sur ce marché qui empêchent les minorités de se localiser près des emplois, réservant ces zones au reste de la population. L'existence de ces pratiques a été prouvée outre-Atlantique par la mise en oeuvre de tests auprès d'agents immobiliers et de prêteurs, révélant des phénomènes de

discrimination raciale, statistique ou territoriale (*redlining*) en fonction du quartier d'origine - pratiques pour l'instant peu étudiées en France. En outre, des facteurs institutionnels contribuent aussi à la ségrégation et à l'isolement, les politiques de logements sociaux ayant souvent négligé les problèmes spatiaux d'accès à l'emploi, regroupant les constructions à loyer modéré dans des quartiers à faible densité d'emplois et à mauvaise desserte par les transports en commun. Il est à noter que la ségrégation n'est pas forcément subie mais qu'elle peut aussi résulter d'un choix. Les préférences pour la composition ethnique du quartier de résidence (racisme ou communautarisme) jouent ainsi un rôle dans la stratification des communautés et l'éloignement aux emplois. Aux Etats-Unis, des enquêtes montrent que les « Blancs » délaissent certains quartiers (*white flight*) lorsque la proportion d'Afro-américains ou d'hispanophones dépasse un certain seuil (*tilting point*). A l'inverse, parmi les minorités, certains individus peuvent désirer vivre avec des personnes de même origine ethnique (pour des raisons de solidarité communautaire ou de mobilisation de ressources communes), même si cela les oblige à vivre à distance des emplois (Selod et Zenou, 2000). D'autres explications soulignent le rôle des externalités locales, notamment d'éducation (Benabou, 1993), dans la ségrégation des communautés et la fuite des plus qualifiés ou des plus riches de certains quartiers (*flight from blight*).

Dans ce contexte de ségrégation spatiale et de distance physique aux emplois, de nombreuses études se sont efforcées de montrer dans quelle mesure l'éloignement aux emplois peut affecter le marché du travail. Deux types de mécanismes sont évoqués, concernant l'efficacité de la recherche d'emploi (*job search*) d'une part, et le rôle joué par les coûts de transports associés aux trajets domicile-emploi (*commuting costs*) d'autre part.

Tout d'abord, dans les villes américaines, la distance physique aux emplois réduit l'information disponible sur l'existence et les caractéristiques des emplois vacants, ce qui est particulièrement néfaste pour les travailleurs jeunes ou non qualifiés qui recourent principalement à des méthodes informelles de recherche d'emploi. De plus, les principaux moyens de recrutement utilisés par certains employeurs (offres d'emploi affichées en vitrine, bouche-à-oreille, annonces dans les journaux de quartier) n'ont qu'une portée locale. Couplés à la ségrégation résidentielle, ces problèmes d'accès à l'information revêtent donc aussi une dimension ethnique : les différences d'accès à l'emploi entre Blancs et Afro-américains seraient en grande partie expliquées par la ségrégation résidentielle. Des études ont montré que les individus à la recherche d'un emploi ne cherchent efficacement que dans un périmètre restreint autour de leur lieu de domicile, même si cette zone ne comprend que des emplois de moins bonne qualité et peu rémunérés. De même, des coûts de transport trop importants peuvent aussi réduire la fréquence des déplacements associés à la recherche d'emploi hors du quartier de résidence, réduisant d'autant l'efficacité de la recherche d'emploi. Par ailleurs, la distance aux emplois peut avoir un impact très néfaste sur les réseaux sociaux, affaiblissant ainsi un des principaux canaux d'obtention d'emplois¹. En effet, les réseaux sociaux locaux des chômeurs résidant dans des zones distantes des emplois se composent alors d'une proportion importante d'individus eux-mêmes au chômage et n'offrant donc que peu de contacts avec des employeurs potentiels.

Le deuxième type de mécanisme reliant distance aux emplois et chômage repose sur le rôle joué par les coûts de transport dans l'acceptation d'un emploi. Une offre d'emploi à distance du lieu de résidence et induisant des coûts de transports élevés peut conduire un individu à la refuser au profit d'un emploi même inadapté et peu rémunéré mais situé à

¹ En France par exemple, on estime que 30 à 35% des emplois sont obtenus par des « relations personnelles ».

proximité de son domicile. De même, l'absence ou la trop faible compensation des coûts de transports par le salaire offert peut induire des situations de chômage volontaire.

Au regard des mécanismes évoqués ci-dessus, il apparaît que les liens entre ségrégation urbaine, distance physique et mauvais accès à l'emploi sont multiples et très divers.² Ces mécanismes ont été à l'origine de nombreux tests empiriques qui, en l'absence de cadre théorique formalisé, ont donné lieu à des controverses, tant au sujet de l'approche retenue que de l'interprétation des résultats. En fait, le seul véritable test du *spatial mismatch* consiste à comparer l'emploi des communautés ethniques dans des situations avec et sans mauvais appariement spatial : supprimer ou renforcer la cause de la ségrégation spatiale devrait entraîner une amélioration ou une détérioration de la situation des minorités ethniques sur le marché du travail. Dans cette perspective, Zax et Kain (1996) étudient l'impact sur la mobilité et l'emploi de la relocalisation en 1974 d'une entreprise du centre de Detroit vers la banlieue blanche de Dearborn. Parmi les employés dont le temps de transport a augmenté suite à cette relocalisation, les travailleurs Afro-américains étaient effectivement sur-représentés. 11% des employés Afro-américains ont dû renoncer pour cette raison à leur emploi. De plus, après la relocalisation, la proportion de candidats Afro-américains à un emploi dans l'entreprise a fortement diminué (passant de 53% à 25% dans les cinq ans suivant la relocalisation) et la proportion d'Afro-américains embauchés est passée de 39% à 27%.

Alors que les premières contributions empiriques datent d'il y a plus de trois décennies, les premiers modèles théoriques ne sont apparus qu'au milieu des années quatre-vingt dix et restent aujourd'hui peu nombreux. Les premiers travaux s'inscrivent à la croisée des modèles d'appariement sur le marché du travail et des modèles de migration entre zones géographiques (que l'on peut interpréter comme des zones de l'espace urbain). Ortega (2000) considère ainsi deux zones asymétriques présentant chacune un marché local du travail (par exemple le centre et la banlieue d'une ville). Chaque marché se caractérise par un taux de destruction des emplois et des coûts de recherche des entreprises pour remplir un emploi vacant qui lui sont propres. Dans ce modèle, l'efficacité de la recherche d'emploi dans une zone donnée dépend du rapport du nombre des emplois vacants de la zone au nombre de demandeurs d'emploi, c'est-à-dire de la tension sur le marché local du travail. Si la recherche d'un emploi dans une zone autre que la zone de résidence induit des coûts plus élevés que la recherche d'emploi dans la zone de résidence, les individus peuvent avoir à arbitrer entre une recherche peu coûteuse mais peu efficace dans leur zone de résidence ou plus efficace mais aussi plus coûteuse dans l'autre zone. En conséquence, la présence de coûts élevés associés à une recherche hors de la zone de résidence (et donc associés à la distance physique aux emplois vacants) explique le maintien d'un taux de chômage plus important dans la zone où les caractéristiques structurelles sont défavorables. Dans ce modèle, conformément à l'hypothèse de *spatial mismatch*, la distance aux emplois, parce qu'elle induit des coûts de recherche importants, est source de chômage.

D'autres types de mécanismes ont aussi été pris en compte, notamment la réduction de l'efficacité de la recherche d'emploi avec l'éloignement aux emplois, comme dans Wasmer et Zenou (1999). Les auteurs considèrent une ville où les individus se rendent plus ou moins fréquemment à un centre d'emplois, les employés pour travailler et les chômeurs pour rechercher un emploi. Dans ce modèle, les chômeurs ont intérêt à se localiser à proximité du centre des emplois afin d'augmenter l'efficacité de leur recherche et leur chance d'obtention d'un emploi. Cependant, dans certaines configurations, ce sont les employés qui remportent les enchères pour l'obtention de la terre à proximité des emplois. Les chômeurs sont alors

² Une revue détaillée de ces liens est présentée dans Gobillon, Selod et Zenou (2000).

rejetés à distance des emplois dans une configuration urbaine où leurs chances d'obtention d'un emploi sont faibles.

Un autre modèle propose une formalisation complète de l'hypothèse de *spatial mismatch* à l'américaine en introduisant explicitement la discrimination des minorités ethniques sur le marché du logement. Brueckner et Zenou (2000) considèrent une ville avec deux centres d'emplois distincts (le centre-ville et la banlieue) et une population composée d'une majorité (les Blancs) et d'une minorité ethnique (les Noirs). Du fait des préjugés des employeurs, les Noirs ne sont éligibles que pour des emplois peu qualifiés sujets à des pratiques de salaire d'efficience. A l'inverse, les Blancs sont susceptibles d'occuper seulement des emplois qualifiés sur un marché du travail concurrentiel. De plus, conformément à la réalité des villes américaines, les Noirs sont discriminés sur le marché du logement en banlieue et sont forcés de résider au centre-ville. Cette distorsion dans l'occupation de l'espace urbain induit une sur-représentation des Noirs sur le marché local du travail du centre-ville (situé près de leur lieu de résidence) et une sous-représentation des Noirs sur le marché local du travail en banlieue (du fait de longues distances de *commuting*). Dans ce contexte, ils font face à un taux de chômage élevé (plus élevé que s'il n'y avait pas de discriminations sur le marché du logement) et à de faibles salaires au centre-ville.

Nous avons essayé de montrer dans cette note que la prise en compte de l'espace met en évidence un certain nombre d'entraves à l'obtention ou au maintien d'un emploi. Mieux, la structuration de l'espace urbain apparaît comme un déterminant important du chômage des habitants des ghettos ou des zones dites « sensibles ». En France, la compréhension des phénomènes liés au « problème des banlieues » nécessite donc la mise en oeuvre d'études empiriques ciblées qui font défaut à ce jour ainsi qu'un approfondissement, et peut-être une adaptation des modèles théoriques sur la question. La compréhension des mécanismes générant le chômage urbain devrait fournir un cadre d'analyse cohérent pour la formulation d'une politique de la ville plus efficace.

Bibliographie

- R. Benabou** (1993), « Workings of a city: location, education, and production », *Quarterly Journal of Economics*, 108, 3.
- J. Brueckner, Y. Zenou** (2000), « Space and unemployment: the labor market effects of spatial mismatch », CEPR dp2397, Londres.
- L. Gobillon, H. Selod, Y. Zenou** (1999), « Spatial mismatch: causes et conséquences », document de travail non publié.
- J. Kain** (1968), « Housing segregation, negro employment, and metropolitan decentralization », *Quarterly Journal of Economics*, 82, 2.
- J. Ortega** (2000), « Pareto-improving immigration in an economy with equilibrium unemployment », *Economic Journal*, 110, 460.
- H. Selod, Y. Zenou** (2000), « Social interactions, ethnic minorities and urban unemployment », à paraître dans *Annales d'Economie et de Statistique*.
- E. Wasmer, Y. Zenou** (1999), « Does space affect search? A theory of local unemployment », CEPR dp2157, Londres.
- J. Zax, J. Kain** (1996), « Moving to the suburbs: do relocating companies leave their black employees behind? », *Journal of Labor Economics*, 14, 3.